

FRANCE CADIEUX
courtier immobilier agréé

À l'écoute de
vos besoins
depuis 1990 !



514 947-4833
www.immobiliervfrancecadieux.com

LE POINT D'OUTREMONT



www.stele-medias.com

Au service d'Outremont depuis 1998
Serving Outremont since 1998



4 Novembre 2020

Bi-mensuel

ÉDITION 22.21



**JEAN-CLAUDE
LAMARRE**
PHARMACIEN



familiprix

3865, Saint-Urbain
Montréal Qc H2W 1T9
En face de l'hôpital Hôtel-Dieu

Tél: (514) 845-4273

Les restaurants à Outremont

TINC SET, LA RÔTISSERIE SECRÈTE DE LA RUE LLA LAJOIE

VINCENT CADORETTE

Tinc set, deuxième projet du couple de restaurateurs Lindsay Lopez Luna et Juan Lopez, propriétaires du restaurant Alma, a vu le jour pendant le début de la pandémie en avril dernier. Sa formule : un petit comptoir à l'arrière du Alma, s'adaptant parfaitement aux mesures sanitaires de la COVID-19. Vous pouvez évidemment vous y procurer du poulet portugais, mais aussi des petits plats maison et une belle sélection de bouteilles de vin, majoritairement catalanes, à déguster en formule take-out. Les propriétaires voulaient ouvrir un établissement plus décontracté et plus abordable que le Alma. Effectivement, comme l'explique Lindsay Lopez Luna : « Nous avons énoncé notre ambition même dans le nom de l'établissement, Tinc set signifie : j'ai soif en catalan. » À travers leurs restaurants, ces deux entrepreneurs mettent de l'avant la qualité du produit, les produits locaux et les fermes locales. À cet effet, Lindsay Lopez Luna et Juan Lopez expliquent : « nous avons un devoir de favoriser les productions maraîchères locales et les légumes saisonniers. C'est cela que nous essayons de faire ici ! »

Évidemment, nous ne pouvons pas parler de restauration sans parler des effets de la pandémie de la COVID-19 sur cette industrie. Cette nouvelle dynamique imposée par la situation dérange le modèle d'affaires traditionnel. Selon Lindsay Lopez Luna, cette situation est un apprentissage pour les entrepreneurs. À vrai dire, pour elle et son conjoint, cette pause forcée leur a donné de l'espace pour réfléchir à leur modèle d'affaires. En ce sens, leur nouveau modèle se concentre plus sur la vie de quartier. Ils sont désormais ouverts quatre jours par semaine ; ils ont une plus petite équipe et ils ont réduit leurs heures d'ouverture. En échange, ils veulent offrir une expérience plus intime à leurs clients. Juan Lopez trouve son nouveau train de vie plus agréable : « j'ai une meilleure qualité de vie avec ce nouveau modèle. » Aussi,



les propriétaires prenant un verre, l'âme du restaurant

ces deux entrepreneurs ont remarqué cet été qu'avec la baisse du tourisme à Montréal dû à la pandémie, un nouveau sentiment d'échange et de convivialité dans le quartier se fait ressentir.

De plus, le Tinc Set s'agrandit. Lindsay Lopez Luna et Juan Lopez ouvriront une salle à manger pour ce restaurant à côté

du Alma, au 1233 Lajoie, en décembre. À travers cette salle, la visibilité et la flexibilité du service de ce petit comptoir augmentera considérablement. Toutefois, ce sera plus qu'une simple salle à manger : il y aura aussi une petite épicerie avec des produits entièrement québécois, dans le but de rendre accessible des produits locaux à la communauté Outremontaise. Leurs plus

Crédit photo: gracieuseté du Tinc set
grands souhaits, c'est qu'à travers cette épicerie, la clientèle se conscientise à soutenir les petites entreprises locales.

Tinc Set est ouvert du Jeudi au Dimanche, de 17h à 21h. La cueillette des commandes en ligne se font dans la ruelle du 231 Avenue Lajoie. Bonne dégustation!



7375 DE CHAMBOIS



ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière

263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Anne & Liane
REDDING
PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Complicité en toute simplicité !

PENDANT CE TEMPS

LE PLUS IMPORTANT DEMEURE.

Devant toute adversité, nous sommes toujours plus forts lorsque nous nous sentons entourés, lorsque nous partageons la même réalité que d'autres. Vivre collectivement, c'est ce qui fait de nous des humains. Ainsi, pour une vie épanouissante, une paix d'esprit et un avenir prometteur, nous ne changerons pas. Nos valeurs sont bel et bien là pour rester...
afin que vos yeux continuent de sourire.



APPARTEMENTS
POUR RETRAITÉS
DISPONIBLES

— Contactez-nous —



JOUR DU SOUVENIR



Depuis des décennies, la Ville d'Outremont et ensuite l'arrondissement ont observé un devoir de mémoire en présentant en novembre une cérémonie pour le Jour du Souvenir. Des modifications importantes au cérémonial sont imposées cette année en raison de la pandémie.

Afin de maintenir ce devoir de mémoire, une commémoration sera tenue au cénotaphe du parc Outremont le 9 novembre prochain. Toutefois, cette activité sera sobre et réservée aux seuls participants invités afin d'éviter tout rassemblement.

Les citoyens sont invités à rendre hommage individuellement, à leur manière, aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont sacrifié leur vie ou leur santé durant les conflits armés et les missions de paix.

Outremont
Montréal 

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Faites-vous vacciner si vous êtes âgé de 75 ans et plus ou si vous vivez avec une maladie chronique comme le diabète, un trouble immunitaire, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

Le vaccin sera donné
sur rendez-vous dans les CLSC,
du 2 novembre au 19 décembre 2020

Cette année, en raison de la distanciation sociale et de la nécessité de protéger le bien-être de tous pendant la pandémie de la COVID-19, le vaccin est donné sur rendez-vous seulement.



Pour prendre un rendez-vous à partir
du 26 octobre
www.clicsante.ca
Grippe saisonnière



du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
514-270-1536

MOT DU MAIRE PHILIPPE TOMLINSON

Bonsoir à toutes et à tous,

Québec

Je débute ce soir avec un regard vers nos voisins de la Ville de Québec. Dans la soirée de samedi, un jeune homme en détresse psychologique a attaqué plusieurs personnes et en a tué deux.

Nous souhaitons tous un prompt rétablissement aux blessés. Nous pensons aux deux victimes et à leurs familles respectives. Le conseil d'Outremont prendra donc une minute de silence aux mémoires de Suzanne Clermont, 61 ans, et François Duchesne, 56 ans.

Merci de vous joindre à moi.

COVID

Telle qui est devenue la norme, je vais faire une mise à jour des informations liées à la COVID à Outremont. Le nombre de cas confirmés à Outremont est au-dessus de 500, mais, depuis deux semaines, il y a eu une baisse importante avec environ un peu plus que 10 cas par semaine. Nous voyons donc une stabilisation du nombre de cas et c'est une bonne nouvelle. La meilleure nouvelle est que le nombre de décès est au même niveau depuis le début de la 2e vague, c'est-à-dire 11. Je vous invite à vous joindre à moi pour offrir encore une fois, nos condoléances à ces familles.

Alors, je garde bon espoir que nous allons garder notre contrôle sur la situation et que nos efforts de distanciation, de lavage des mains et du port du masque resteront dans notre quotidien. Merci à tout le monde pour vos efforts.

Jour du Souvenir

Un mot sur la cérémonie du Jour du Souvenir, que nous tenons à souligner encore cette année, malgré la situation particulière.

Il y aura donc une très simple activité privée cette année, toujours à l'extérieur devant le cénotaphe du Parc Outremont, avec le respect des mesures de distanciation. J'invite les citoyens à suivre la cérémonie sur les réseaux sociaux, car des photos et vidéos seront publiés sur FB durant l'activité.

Je remercie Madame la sénatrice Diane Bellemare, Madame la députée fédérale Rachel Bendayan et Monsieur le député provincial Pierre Arcand d'avoir accepté l'invitation à participer.

La cérémonie se déroulera lundi prochain, le 9 novembre, de 11h à 11h15.

Comité de stationnement

Ce soir, poursuite de la nomination des membres du comité de stationnement. Je suis très heureux de pouvoir vous dire que notre comité sera paritaire.

J'en profite donc pour remercier les membres suivants qui ont accepté ce défi :

- Monsieur Éric St-Pierre à la présidence du comité;
- Madame Debbie Asseraf et messieurs Nicolas Vézeau, François Bédard et Nicolas Saunier à titre de représentants citoyens;
- Madame Ophélie Scott à titre de représentante du Centre de service

- Marguerite-Bourgeois;
- Madame Zarina Sokaeva et monsieur Émile Kutlu à titre de représentants des commerçants;
- Madame Inès Maurette à titre de représentante d'un organisme communautaire;
- Madame Francine Unterberg en tant que représentante de la Table des Aînés.

Je rappelle que le mandat donné au comité sera d'évaluer et de réviser le règlement d'ici décembre 2020.

Plan stratégique

Mon dernier sujet n'est certainement pas le moindre.

Depuis plusieurs mois maintenant, l'arrondissement se penche sur son tout premier plan stratégique officiel. Nous avons complété ce mandat phare en multipliant les démarches:

- analyse interne des anciens dossiers similaires;
- partage des connaissances à l'interne entre les divisions, la direction et les élus;

- rencontres avec et entre les employés;
- lac à l'épaule pour élaborer les grandes lignes;
- et finalement, consultation citoyenne et intégration des commentaires.

En effet, aux mois d'août et septembre derniers, les citoyens ont été invités à partager leurs idées et leurs opinions en répondant à un sondage sur le plan stratégique de l'arrondissement, contribuant ainsi au développement et à l'amélioration de la qualité de vie d'Outremont.

Les citoyens ont également eu l'occasion de se prononcer sur les six orientations qui nous permettront de réaliser notre vision stratégique à court, moyen et long terme.

Conclusion

Je termine mon mot de ce soir en vous rappelant de garder la tête haute et de poursuivre à respecter les mesures sanitaires. Au cours des dernières semaines, nous avons prouvé que nous en sommes capables et que cela fait une différence. On ne lâche pas, c'est ensemble que nous y arriverons.



En ce jour du Souvenir, saluons le sacrifice des soldats qui ont combattu pour la paix et la liberté.

On this Remembrance Day, may we take a moment to highlight the sacrifice of the soldiers who fought for peace and freedom.

PIERRE ARCAND

Député de / MNA for Mont-Royal-Outremont

5151, rue de la Savane, bureau 201

Montréal (Québec) H4P 1V1

(514) 341-1151 | Pierre.Arcand.MROU@assnat.qc.ca



DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



En co-inscription avec Francine Lesage Woodfine

19 Strathcona

Très grand semi-détaché sur terrain de coin ayant 5 CAC, 3+1 SBD, Proximité du futur projet du REM. Énorme potentiel!

1,288,000\$



775 PLYMOUTH #212

Spacieuse et lumineuse unité de coin, 3 CAC, 3 SDB, vue sur le Mont-Royal. Aspirateur central, terrasse et piscine sur le toit, gym, sauna, salle communautaire.

Prix demandé: 3,500\$/mois



BRIGITTE MACK

COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132

brigittemack@me.com

www.brigittemack.ca

groupe sutton immobilia inc

**À L'OCCASION DU JOUR DU SOUVENIR, NOUS OFFRONS
UNE PENSÉE À TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS.**

**ON THIS REMEMBRANCE DAY,
WE GIVE A THOUGHT TO ALL VETERANS**

PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT
514-570-1855 • REDACTION@STELE-MEDIAS.COM

**A.P.A.
Renovations générales Inc.**

Agrandissement - Balcon - Constructions neuves - Cuisines - Patio
Revêtement extérieur - Salles de bain - Transformations

RBQ 5590 4692 01

PROFESSIONNALISME - QUALITÉ D'EXÉCUTION - SOUTIEN APRÈS-VENTE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION?
VOUS VOULEZ UNE
ESTIMATION?
VOUS RECHERCHEZ UN CLÉ EN MAIN ?

514-703-8871 • info@aparenovations.com

Comprendre les restrictions en zone rouge

Alerte
maximale!

En zone rouge, la situation est critique. Des mesures plus strictes doivent être mises en place, car le nombre de cas augmente trop rapidement. Il est important de limiter au maximum les contacts sociaux pour éviter la transmission du virus. C'est en appliquant l'ensemble des mesures qu'on peut lutter contre la COVID-19. Aucune mesure prise seule ne peut être efficace.

Plus nous limitons nos contacts avec les autres, plus vite nous pourrons reprendre nos activités.



Pourquoi les restaurants et les bars sont-ils des établissements jugés à risque pour la propagation de la COVID-19?

Les restaurants et les bars sont des endroits où on se réunit normalement pour socialiser avec nos amis, notre famille ou nos collègues. Dans ces endroits, nous sommes souvent à proximité les uns des autres. Le fait de parler et de manger ensemble constitue également des risques importants de transmission du virus. Le resserrement des mesures en zone rouge vise à minimiser les contacts étroits entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse.



Pourquoi interdire les activités se déroulant devant un auditoire dans un lieu public?

Des lieux où un plus grand nombre de personnes se rassemblent peuvent constituer des risques importants de transmission du virus. L'interdiction des activités se déroulant devant un auditoire dans un lieu public en zone rouge vise à minimiser les contacts sociaux entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse. Lorsqu'une personne participe à ces activités, il s'agit d'une occasion supplémentaire pour elle de socialiser avec d'autres personnes. De plus, dans ces endroits, nous sommes souvent à proximité les uns des autres.



Pourquoi doit-on cesser les sports collectifs et fermer les gyms ?

Lorsqu'une personne se rend dans une salle d'entraînement, c'est une occasion pour elle de socialiser avec d'autres personnes. C'est également le cas dans la pratique de plusieurs sports ou activités de loisir. Les sports pratiqués en groupe suscitent d'emblée l'envie de contacts sociaux avec nos coéquipiers, par exemple. De plus, il n'est pas toujours facile de respecter la distanciation physique lors de la pratique de certains sports. Le resserrement des mesures en zone rouge vise à réduire les contacts étroits entre les individus et ainsi freiner la propagation de la COVID-19.



Pourquoi le port du couvre-visage en classe est-il obligatoire au secondaire en zone rouge ?

Actuellement, les jeunes sont surreprésentés dans les cas de COVID-19 et on observe plusieurs situations d'éclosion dans le réseau scolaire, principalement dans les zones rouges. Selon des observations faites sur le terrain et selon la transmissibilité connue à ce jour du virus, les écoles secondaires posent davantage de risques que les écoles primaires.

Au secondaire, les élèves sont plus âgés, ils sont en mesure de porter le masque ou le couvre-visage pour une plus longue période. Ainsi, en zone de niveau d'alerte rouge, le port d'un couvre-visage par tous les élèves du secondaire est obligatoire en tout temps dans les lieux communs, incluant en classe dans leur groupe-classe stable, sur le terrain de l'école et lors des cours à option avec un groupe-classe différent.

On doit réagir maintenant

Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur [Québec.ca/paliersalerte](https://quebec.ca/paliersalerte)

[Québec.ca/zonerouge](https://quebec.ca/zonerouge)

1 877 644-4545

Québec 

RACHEL BENDAYAN, LA DÉPUTÉE FÉDÉRALE D'OUTREMONT, ANNONCE UN INVESTISSEMENT ADDITIONNEL POUR UNE ÉTUDE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La députée fédérale d'Outremont Rachel Bendayan a récemment annoncé l'octroi d'un financement de 720 000\$ à un projet de recherche à l'Université de Montréal qui consistera à estimer combien d'enfants et d'adolescents à Montréal ont été infectés par la COVID-19. Cet investissement permettra de mieux comprendre l'ampleur de la transmission du virus chez les enfants et les adolescents, ce qui éclairera la prise de décisions au sujet des stratégies de prévention à appliquer dans les quartiers, les écoles et les garderies. S'inscrivant dans une série d'études axées sur ce groupe d'âge financées par le Groupe de travail, celle-ci est la première à être annoncée.

Madame Bendayan s'est prononcée ainsi : « Je suis extrêmement fière d'annoncer un appui financier de 720 000 \$ pour l'étude EnCORE de l'Université de Montréal qui étudie l'impact de la COVID-19 sur nos enfants et adolescents. Nous avons des institutions et des spécialistes de classe mondiale chez nous à Outremont dont nous devons tous être fiers. Notre investissement fédéral assistera nos chercheurs dans leur travail pour nous permettre à nous tous de mieux comprendre les conséquences du virus et du confinement sur les plus jeunes. La recherche scientifique est un ingrédient clé pour sortir définitivement de cette crise et notre gouvernement fédéral continuera à fournir tout le soutien qu'il faudra. »

Le projet de recherche, baptisé EnCORE, consiste à étudier les enfants de 2 à 17 ans fréquentant des garderies, des écoles primaires et des écoles secondaires qui ont été sélectionnées au hasard dans quatre quartiers de Montréal. Une deuxième vague de COVID-19 frappe actuellement le Québec et le Canada, et la perspective d'une autre fermeture des écoles inquiète la population. Des enquêtes canadiennes ont révélé que le confinement avait eu



27 octobre 2020 - La députée fédérale Rachel Bendayan a fait un discours à la Chambre des communes dans lequel elle a souligné l'incroyable travail de l'équipe de recherche de l'Université de Montréal.

des conséquences néfastes sur le bien-être affectif, comportemental et psychologique des enfants. Le questionnaire à remplir qui fait partie de cette étude permettra à l'équipe de recherche d'estimer la prévalence de problèmes concernant la santé affective et mentale chez les enfants dans différents quartiers de Montréal.

« Depuis le tout début de cette pandémie, notre gouvernement investit dans nos chercheurs, afin de notamment soutenir des projets prometteurs, comme celui qui se déroule à l'Université de Montréal. Mieux comprendre l'impact du virus et ses conséquences sur nos enfants est absolument essentiel pour nous aider à guider nos politiques et continuer à protéger tous les Canadiens de manière

efficace et informée. » L'honorable Patty Hajdu - Ministre de la Santé

« Il est extrêmement important de savoir combien d'enfants ont été infectés par le SRAS-CoV-2. Nous savons que les enfants sont susceptibles d'être infectés par le SRAS-CoV-2 et qu'ils peuvent transmettre l'infection, mais il reste beaucoup d'incertitude. Cette étude nous donnera un bon aperçu du nombre d'enfants sur l'île qui ont déjà eu la COVID-19, ce qui peut contribuer à l'élaboration de mesures de santé publique. » Kate Zinszer - Professeure adjointe à l'École de santé publique de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche en santé publique.

Les enfants qui fréquentent les écoles et les garderies visées par cette étude importante sont encouragés à participer. Pour ce faire, il faut remplir un formulaire de consentement, répondre à un questionnaire en ligne et faire un prélèvement de sang par piqûre au doigt à la maison. L'équipe de recherche avisera les parents des enfants qui présentent les anticorps contre le SRAS-CoV-2, bien que leur présence ne garantit pas l'immunité contre le virus responsable de la COVID-19. Pour participer à l'étude ou pour savoir si l'école ou la garderie de leur enfant fait partie de l'étude, les parents peuvent visiter le site Web de l'étude EnCORE : encorestudy.ca.

AU SUJET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'IMMUNITÉ FACE À LA COVID-19

Le gouvernement du Canada a créé à la fin avril 2020 le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 pour suivre la propagation du virus, autant dans la population générale que dans les populations prioritaires du Canada. Le Groupe de travail a également pour mission de faire la lumière sur la réponse immunitaire au SRAS-COV-2 dans différentes collectivités et populations, ainsi que dans divers groupes d'âge et groupes professionnels au pays. Pour produire cette information, le Groupe de travail fait appel à des experts provenant d'hôpitaux et d'universités canadiens, collabore étroitement avec les autorités de santé publique provinciales et territoriales et mobilise les collectivités et les parties prenantes du début d'un projet jusqu'à la diffusion des constatations.

Pour en savoir plus, consultez le site <https://www.covid19immunitytaskforce.ca/fr/>



L'IMPORTANCE DE SE SOUVENIR

En ce Jour du Souvenir, nous rendons hommage à toutes les personnes qui ont défendu notre liberté. Le sacrifice de ces milliers de militaires courageux mérite tout notre respect et notre admiration, et la dette que nous leur devons est incommensurable. Au Québec, nous comptons plus de 120 000 vétérans des forces armées canadiennes. Nous nous souvenons d'eux, aujourd'hui comme hier, et nous continuerons de nous souvenir.



RACHEL BENDAYAN

Votre Députée fédérale d'Outremont

/bendayan.rachel

@rachel_bendayan

CONTACTEZ MON BUREAU



514-736-2727



Rachel.Bendayan@parl.gc.ca



rachelbendayan.com



Activités sportives et récréatives
Mise à jour des services offerts par l'arrondissement

Outremont, le vendredi 30 octobre 2020 – Les restrictions imposées par l'alerte maximale (zone rouge) sont prolongées jusqu'au 23 novembre prochain, mais l'arrondissement offre des services et des activités sportives et récréatives qui respectent les consignes sanitaires et les plus récentes restrictions gouvernementales.

Patinage libre

Les citoyens peuvent désormais pratiquer tous les jours le patinage libre à l'aréna du Centre communautaire intergénérationnel (CCI). Le CCI est situé au 999, avenue McEachran, mais l'accès à l'aréna se fait par la porte opposée, sur le boulevard Dollard.

Puisque les vestiaires sont fermés, les patineurs doivent arriver déjà vêtus de leur tenue sportive. Il n'y a pas de réservation, mais les personnes doivent arriver au moins 15 minutes avant le début de l'activité. Afin de respecter les mesures de distanciation physique, la capacité d'accueil maximale est établie à 22 participants incluant l'accompagnateur. Le patinage libre est offert durant les plages horaires suivantes :

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche
14 h à 14 h 50	12 h à 12 h 50
15 h 30 à 16 h 20	13 h 30 à 14 h 20
17 h à 17 h 50	15 h à 15 h 50
18 h 30 à 19 h 20	16 h 30 à 17 h 20

Il est obligatoire de respecter les règles de distanciation physique, les mesures d'hygiène et les autres mesures décrétées par la Direction de la santé publique et par l'arrondissement d'Outremont. Le personnel de l'aréna vous guidera sur place. Si vous ou votre enfant ressentez des symptômes associés à la COVID-19, ne vous présentez pas à l'activité de patinage libre.

Sports & loisirs

L'accès aux terrains de soccer extérieurs du parc Beaubien est maintenu pour la pratique libre du lundi au vendredi de 16 h à 19 h et le samedi et dimanche, de 9 h à 19 h. Le skatepark situé à l'arrière du CCI est accessible. La saison de tennis qui avait été exceptionnellement prolongée aux parcs Joyce et St-Viateur se termine aujourd'hui. L'accès aux jardins communautaires est maintenu et le parc canin demeure ouvert.

Les cours de musique individuels offerts par le Centre d'études musicales Pantonnal sont maintenus au CCI. Deux organismes partenaires offrent des cours et ateliers sur diverses plateformes numériques. Pour de plus amples renseignements sur leur programmation respective, veuillez communiquer directement avec l'Académie de danse d'Outremont au 514 276-6060 ou par courriel à info@academiedanse.com et avec Outremont en famille au 514 244-9710 ou à info@outremontenfamille.org

Développement social

La Maison des Jeunes d'Outremont est ouverte pour les services de soutien comme l'aide aux devoirs. Les organismes en développement social et sécurité alimentaire SARPAD, Réseau entraide Covid-19 et Chevra Hatzolah continuent d'offrir leurs services aux populations vulnérables.

Rappel des restrictions

Les activités qui suivent une application stricte des mesures de distanciation et l'absence de contacts entre les personnes sont permises : activités en solo ou en duo, les entraînements sous forme individuelle en pratique libre et les activités faites entre les membres d'une cellule familiale. Toutes les activités s'effectuant en groupe (cours, loisirs, rassemblements de personnes, sports, compétitions, parties, entraînements et pratiques, activités parascolaires ou interscolaires, événements, souscriptions, spectacles et réunions) qui ne sont pas dispensées dans le cadre des services éducatifs de la formation générale des jeunes sont interdites.

Services administratifs

Le comptoir d'accueil du CCI est ouvert tous les jours de 10 h à 16 h. Parmi les services offerts: la vente de vignettes de stationnement journalières, la production des cartes de loisirs et le renouvellement de la carte accès Montréal. Pour les activités qui sont suspendues, les demandes de remboursements ou de crédits peuvent être adressées à loisirs.outremont@ville.montreal.qc.ca ou au numéro 514 495-6211.

- 30 -

Renseignements:

Sylvain Leclerc
Chargé de communication
Tél. : 514 495-6281



Au service de notre communauté
Serving our community

AGRANDISSEZ VOTRE CLIENTÈLE
AVEC LA POSTE DE MONT-ROYAL!

RÉPÉTITION À RABAIS POSSIBLES
DANS OUTREMONT ET WESTMOUNT!

VERSIONS PAPIER ET INTERNET
CHAQUE SEMAINE!

MÉDIA OFFICIEL DE LA MUNICIPALITÉ!
TOUJOURS BILINGUE!

PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT
À VOTRE SERVICE DEPUIS 2003!

PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM
514-570-1855
WWW.STELE-MEDIAS.COM



**MANOIR
OUTREMONT**
RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS

APPRÉCIEZ
L'HIVER,
ENTOURÉ DE
GENS QUI VOUS
RESSEMBLENT



Résidents des résidences Cogir

**C'EST PLUS ACCESSIBLE
QUE VOUS LE PENSEZ!**

- Équipe attentionnée disponible 24/7
- Vastes appartements lumineux
 - Gym, bibliothèque, centre Multi-Services, piscine intérieure
- Expérience culinaire savoureuse
- Service d'aide à la personne, si vous le désirez
- Deux splendides terrasses extérieures



APPELEZ-NOUS POUR CONNAITRE LE MONTANT
DE CRÉDIT D'IMPÔT AUQUEL VOUS AURIEZ DROIT.
POUR UNE VISITE PERSONNALISÉE ET SÉCURITAIRE

1000, avenue Rockland
bur. 100, Outremont

514 273-8554

manoiroutremont.ca



Understanding Red Zone Restrictions

Full alert!

In red zones, where the situation is critical, stricter measures must be enacted because the number of cases is rapidly increasing. People in these zones must limit social contact as much as possible to prevent virus transmission. By applying all measures, we can fight COVID-19 more effectively. No single measure is sufficient on its own.

The more we limit contact with other people, the sooner we can resume our activities.



Why are restaurants and bars considered high-risk places for spreading COVID-19?

We usually gather in places like bars and restaurants to socialize with friends, family, and colleagues. In these places, we are often close to other people. Both talking and eating greatly increase the risk of virus transmission. Restrictive measures in red zones are meant to minimize close contact between people who do not live at the same address.



Why ban activities and audiences in public places?

Large gatherings are an opportunity for people to socialize, often in close proximity to one another. This can increase the risk of virus transmission. The ban on activities and audiences in public places in red zones is meant to minimize social contact between people who do not live at the same address.



Why close gyms and stop team sports?

Gyms provide an opportunity for people to socialize with others, and so do many sports and leisure activities. Group sports generally involve social contact with teammates. Some sports are difficult to play while maintaining physical distance. Stricter measures in red zones are meant to reduce close contact between individuals and thus slow the spread of COVID-19.



Why must face coverings be worn in high school classrooms in red zones?

Young people are currently overrepresented in COVID-19 case counts and a number of outbreaks have occurred in the school system, mainly in red zones. According to field observations and what we know about how the virus spreads, high schools pose more risk than primary schools.

High school students are older and capable of wearing masks or face coverings for longer periods of time. Therefore, in red zones, face coverings must be worn by all high school students at all times in common areas, including in stable class groups, on school grounds, and during electives with different class groups.

We need to act now

To find out the alert level in your region, consult the map of COVID-19 alert levels by region at [Québec.ca/alertlevels](https://quebec.ca/alertlevels)

[Québec.ca/zonerouge](https://quebec.ca/zonerouge)

1 877 644-4545

Québec 

PPU - SECTEUR ROCKLAND - LES MONTEROIS PRIS EN OTAGE

Avant de s’engager dans le questionnement d’une telle entreprise de PPU, il m’apparaît nécessaire de répondre à des questions de fond : quelle en est la nécessité, qui avantage-t-elle et par quels moyens?

Aussi, avant d’interroger le contenu du PPU, il faut s’interroger sur les propriétés du site, ses composantes, les contraintes qu’il impose et ce qu’il permet en termes de propriétés physiques et d’acceptabilité sociale. Un certain nombre de principes devraient être au fondement de tout projet de développement urbain « durable », en quoi il est bénéfique, surtout dans le contexte des changements climatiques et de la crise majeure liée à la protection de l’environnement. Et enfin, à qui profitera un tel projet ?

Mais considérons le sujet qui nous occupe.

Le PPU - secteur Rockland qui enflamme les esprits depuis deux semaines a tout d’un geste antidémocratique et déloyal envers la population.

Le Programme Particulier d’Urbanisme (PPU) est une composante du Plan d’urbanisme, ce dernier permettant de planifier le développement du territoire dans son ensemble. L’adoption d’un PPU peut apporter un changement au Plan d’urbanisme et peut se faire à tout moment. Il n’est pas soumis à l’approbation référendaire.

De l’avis même du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, un PPU « peut provoquer des changements substantiels dans le secteur visé et avoir des incidences sur les finances et l’administration municipales » (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/programme-particulier-durbanisme/>).

Selon la même source, « le PPU diffère du plan d’aménagement d’ensemble (PAE) puisque le PPU est entièrement élaboré par la municipalité qui souhaite réaliser elle-même une planification détaillée ». « Le PPU peut comprendre, entre autres, la durée des travaux, le coût approximatif, la séquence ou l’ordre de priorité des constructions, les règles de zonages, de lotissements et de constructions proposées, l’emplacement, la nature et le type des équipements et des infrastructures ainsi que le tracé et le type des voies de circulation » ([Wikipédia https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_particulier_d%27urbanisme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_particulier_d%27urbanisme)). Nous n’avons pas ces informations sur le cas qui nous occupe.

En bref, ce que permet un PPU équivaut à accorder des prérogatives nombreuses à la Ville pour acheter, louer, exproprier, démolir et même subventionner, avec l’argent des contribuables, des travaux de constructeurs ou entrepreneurs pour un aspect ou un autre du développement projeté. Aspect fort inquiétant, s’il en est. Cela veut dire que des dépenses extravagantes pourraient être engagées à l’insu et sans possibilité d’opposition pour les Monterois. Souvenons-nous que le budget proposé pour le CSC en 2019 (48.6M\$, largement dépassé depuis) doit être assumé à plus de 97% par la population monteroise. Le maire et le conseil n’ont été capables que de gagner un maigre 3M\$ comme subvention du gouvernement. Mais pourquoi donc ? Allons-nous être piégés à nouveau ?

Dans le cadre de ce PPU – secteur Rockland, il n’y a aucun recours légal pour la population, seulement des pressions politiques sont possibles. Le politique et le juridique ne vont pas main dans la main dans ce cas. En effet, ce qui est légal n’est pas nécessairement moral. Le pouvoir discrétionnaire donné aux municipalités par le biais du programme des PPU est effarant. Le gouvernement québécois s’est donc déchargé de ses responsabilités en matière d’aménagement du territoire et de planification urbaine. Il s’en est lavé les mains et peu ou pas de protection existe pour les citoyens.

Le choix délibéré du Conseil de VMR se fonde sur une claire conscience de cette permissivité du modèle PPU. Sa seule obligation est de tenir une consultation publique. Ce qui est annoncé pour le 5 novembre (en ligne : <https://www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/nouvelles/conseil-municipal/programme-particulier-durbanisme-ppu-secteur-rockland-consultation>). Mais après cette consultation publique, le Conseil n’est pas tenu légalement de prendre en considération les avis énoncés et commentaires des citoyens lors de la consultation publique !!! Mentionnons, de plus, le refus de la Mairie de publier intégralement sur son site web les commentaires reçus par le greffier. Encore une fois, après le Centre sportif et communautaire, nous voilà placés face à un Ultimatum, mais cette fois, nous n’avons pas le choix entre OUI et NON, puisqu’il s’agit d’un projet forcé qui nous est imposé. Et en tout état de cause, notre approbation ou notre refus ne pèsent pas dans la balance.

Les faits hurlent un message évident !

À VMR, le refus d’adopter le Règlement sur la participation citoyenne dans les municipalités (2018) est éloquent. On ne veut pas de notre opinion ! « Adopté en vertu de l’article 80.3 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme, le Règlement sur la participation publique en matière d’aménagement et d’urbanisme est entré en vigueur le 19 juillet 2018. Depuis cette date, toute municipalité peut être exemptée de l’approbation référendaire en urbanisme à condition d’avoir adopté une politique de participation publique

conforme à ce règlement ». (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/reglement-sur-la-participation-publique-en-matiere-damenagement-et-durbanisme/>)

Le Maire Roy, interrogé à ce sujet, lors d’une mémorable soirée de présentation du projet du Groupe Maurice, en mai 2019, a avoué avoir refusé cette possibilité d’une politique de participation publique. Il a justifié ce choix en disant que l’ancien régime des référendums était « plus démocratique ». Et voilà qu’on nous lance au visage un PPU sorti de nulle part, non assujéti à l’approbation référendaire, pas plus qu’il n’est issu d’une participation publique. Hélas! nous ne sommes pas à une contradiction près avec cette administration.

Le maire et le conseil n’agissent-ils pas comme si la Ville était leur bien privé? S’ils se vantent de garder de saines finances, de ne pas avoir de déficit budgétaire (interdit par la loi, de toutes façons), par ailleurs, se fait sentir, au sein de la population, un profond déficit démocratique.

Toutes les décisions du Conseil ne se font-elles pas par-dessus nos têtes? Et qu’en est-il de la fidélité à l’essence même et à l’origine de la Cité-Jardin comme « ville planifiée »?

Alors que, selon la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme, chap. 2, section 1, 2.3 : « Afin de favoriser l’exercice cohérent de ses compétences en vertu de toute loi, tout organisme compétent (i.e. la Ville) est tenu de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire ». Ce n’est pas le cas à VMR, où on agit secrètement et au coup par coup, au hasard des « opportunités » ou des bonnes affaires entre partenaires.

Nous observons que, au lieu que le maire et le conseil protègent la population et défendent le bien public, ils les livrent pieds et poings liés aux affres des spéculateurs. Cette politique délibérée ne relève-t-elle pas d’une attitude générale : pas de transparence, pas d’imputabilité, pas de reddition de comptes. Depuis le début de la pandémie, en particulier, les réunions du Conseil et des comités se déroulent à huis clos, on ne trouve pas d’écoute, pas de passages pour la communication.

Est-il nécessaire d’évoquer le Royalmount, vendu parcelle par parcelle, cette opération de privatisation ayant donné lieu à un projet d’une conception périmée, largement contesté, indéfendable. Le territoire de VMR au Royalmount est aussi inscrit comme PPU sur lequel nous n’avons plus prise légale sauf en ce qui concerne le zonage. La vente du chemin Royden en décembre 2019 pour accommoder Carbonleo, voulant une expropriation d’un locataire résistant (Athanasios Azeloglou au Garage Royden), est un symbole fort de la dépossession de notre territoire pour favoriser des intérêts privés. Le PPU - secteur Rockland ne vient-il pas pallier, en partie, au fiasco du PPU - Royalmount que le Maire Roy n’a cessé de défendre envers et contre tous ?

Rappelons que le dévoilement de la transaction de la Ville avec le Groupe Maurice au printemps 2019 annonçait que les Jardins communautaires (zone H-732) avaient été « vendus », et cela par-dessus nos têtes (avec une seule condition, le changement de zonage). Le maire avait déclaré que (presque) tous les résidents du secteur étaient en faveur de ce projet. Et c’était faux, car nous sommes allés vérifier ces allégations. Un registre fixé à la date du 30 juillet (Règlement 1441-5) a été gagné, malgré la date fatidique à laquelle une ville était vidée de ses habitants partis en vacances. Ce qui était inacceptable alors et fut non accepté par la population, n’est pas plus acceptable aujourd’hui. Le Registre gagné contre toute attente et les pièges de l’administration municipale était limpide.

Que le projet de RPA du maire et du Groupe Maurice (2007 sous Véra Danyluk au Parc Fleming et en 2019 aux Jardins communautaires), décidé derrière des portes closes, ait échoué en 2007 et en 2019, serait-ce une partie de l’explication du fait que la zone H-732 soit ajoutée au secteur Rockland dans le PPU qui nous occupe ? Renversé deux fois par les résidents des zones adjacentes, le refus de ce projet, sans consultation publique, fut clair dans les deux cas. La population monteroise a manifesté son désaccord et les raisons en sont nombreuses et tout à fait fondées. Pourquoi nous priver des bienfaits d’un Parc (Fleming) et qui voudra vivre au bord d’une autoroute bruyante, polluante et facteur de stress quotidien ? Les aînés ne méritent-ils pas un meilleur sort ? Ces « boîtes à fric » que sont pour une grande part les RPA, si on y regarde de près, ne sont pas la solution pour une vie dignifiée de nos aînés. Et le projet de condos (zone H-732 Jardins communautaires) inscrit au PPU - secteur Rockland (de 4 à 7 étages) ne serait-il une petite vengeance du maire sur les citoyens, motivée par l’amertume après sa défaite, bien exprimée d’ailleurs à l’époque ? Qui sait ? On remarque, en effet, que toute forme d’opposition ou de discussion des décisions du maire et du conseil est antagonisée et souvent traitée par des attaques personnelles et le discrédit jeté sur certains citoyens engagés. N’est-ce pas contraire à toute éthique fondamentale liée à la fonction ?

Les condos Eden, Sax, Plymouth et autres projets en ont assez fait pour la densification de la population, projets qui ont échappé à l’assentiment populaire. Faut-il le répéter, la densification de la population de VMR n’est pas désirable et pas désirée, et elle ne semble répondre

à aucun impératif, en plus d’être contraire aux principes mêmes de la Cité-Jardin. Malgré cela, la population a augmenté de 4% entre 1911 et 1916 (Statistiques Canada).

Les Jardins communautaires relèvent d’un « espace vital », non d’un lot à rentabiliser. Et que dire de l’appel aux citoyens par la Ville, dans les derniers mois, à se prononcer sur une politique d’« agriculture urbaine » afin de pallier aux changements climatiques, à la crise pandémique, et dans un but de subsistance auto-suffisante ? Y avons-nous cru ? Cette annonce lancée, qui donne une image faussement écologique du conseil, est totalement annihilée par le projet de condos dans la zone H-732, que ce soit pour du multigénérationnel ou non. L’incohérence et la confusion créée par ces discours contradictoires sont notoires.

L’envahissement tentaculaire des promoteurs, poussés par la recherche du profit et la spéculation, rencontrera-t-il sa limite ? Ils ne sont pas qu’ici, ils sont partout. Mais la convoitise pour nos parcelles de territoire est grande. Une chose est sûre, c’est qu’ils ont plus besoin de nous que nous n’avons besoin d’eux ! Pourquoi irions-nous au secours de Cominar (Centre Rockland) ou de Carbocon (zone H-732) en nous plongeant dans le gouffre, sans garanties aucunes, puisque nous ne sommes pas maîtres des décisions ?

Les Monterois ont le droit de savoir ce qui se joue à leur insu.

Le PPU – secteur Rokland prend prétexte d’une situation accablante due, entre autres, à la pandémie du Coronavirus, mais également à l’évolution du secteur économique dans l’accessibilité et la distributions des biens et services. La crise des Centres d’achats est réelle, raison de plus pour ne pas en créer de nouveaux (par exemple à Royalmount). Mais cela ne justifie en rien de remplacer cette crise par une autre crise de densité urbaine et de conditions irrespirables en termes d’habitation, de circulation, de pollution. C’est ce que promet le PPU - secteur Rockland, ou ce l’on en connaît, qui n’a aucune acceptabilité sociale. Et à qui destine-t-on ce lieu congestionné au plus haut point comme milieu de vie ? Le beau concept de « multifonctionnel », commerces, condos et autres, ne nous leurre pas sur l’incongruence de ce projet. Qui voudra vivre dans cette fournaise urbaine ?

De plus, s’il connaît des difficultés comme beaucoup d’autres entreprises à l’heure actuelle, on n’a pas encore prouvé qu’il faut se débarrasser du Centre d’achats Rockland. S’il faut remédier à certains de ces centres d’achats, il serait insensé, à mon humble avis, de les éliminer tous. Le Centre Rockland fournit des services aux résidents de VMR et d’ailleurs. C’est un très beau Centre d’achats qui a une variété de commerces très utiles et appréciés dans une localité en grande part résidentielle. Je fais partie, peut-être une minorité, mais elle existe, de ceux qui aiment encore voir, toucher et essayer avant d’acheter. Pourquoi aller enrichir de façon exponentielle Amazon, quand on sait qu’elle traite si mal ses employés. Autre ironie du sort : le maire et le conseil font la publicité depuis des mois du « achetez local ! ». Messages en ligne, affiches urbaines, etc., nous invitent à encourager nos commerces locaux. Et là ! Oh surprise, on veut massacrer le Centre d’achats Rockland sous prétexte qu’il ne servirait plus ses fins alors que la crise financière est généralisée et non localisée. Encore là, contradiction majeure des propos émanant de la Mairie. Alors que Cominar pourrait être un peu plus indulgent et compréhensif de la crise majeure qui secoue les commerces. Il pourrait le supporter, mais n’y voit-il pas, avec le maire, une occasion d’aller vers plus de profits et plus de rentabilité. Mentalité de gaspillage et de gâchis ?

Ce que certains considèrent comme une « opportunité » - La Baie par exemple qui connaît des difficultés à payer ses loyers, et la volonté de Cominar de la chasser des lieux - permettent d’arrimer des volontés politiques à des ambitions mercantiles. Le PPU - secteur Rockland nous est ainsi présenté, prétextant solutionner un besoin de revitalisation d’un secteur. Que ce projet soit lancé par-dessus nos têtes indique bien qu’il n’est pas fait pour nous. Il s’annonce comme un écueil dont on ne connaît pas la profondeur réelle. Exactement comme le PPU - Royalmount n’était pas fait pour nous, mais pour accommoder un promoteur.

Conséquences désastreuses sur le bien-être de la population et la qualité de l’environnement

VMR a une périmètre bordé par des autoroutes et voies de circulation à haute densité : Boulevard Métropolitain, l’Autoroute 15, Décarie, Jean-Talon, l’Acadie. À cela s’ajoute la congestion de Rockland et la circulation de plus en plus dense à l’intérieur des murs (cause REM et autres). La surchauffe est omniprésente tout autour de la ceinture de la ville. Veut-on maintenant introduire cette surchauffe à l’intérieur de la Cité ? Par densification, travaux de démolition, changements de zonage, modification des tracés des rues, augmentation de la circulation et des embouteillages, toutes choses qui sont en augmentation à l’heure actuelle dans la ville.

Le territoire de VMR comporte un terrain plat et aucune barrière naturelle ne vient stopper la dispersion des GES et des particules fines nocives dans l’air. C’est un facteur irréversible dont il faut tenir compte. Veut-on empirer ce problème avec un développement irréflecti et aggravant ? Et il serait périlleux, comme certains le croient, de prétendre que des bâtiments commerciaux et/ou

résidentiels viendraient servir de murs anti-bruit et anti-pollution au reste de la ville. Ce serait une option d’un cynisme dégradant.

Pour revenir à la zone H-732 et aux Jardins communautaires, loger des populations à moins de 300 mètres d’une autoroute ou d’une voie de circulation dense est, en principe, interdit par l’Agglomération de Montréal (c’est le cas aussi pour Royalmount). Le niveau du bruit (décibels) ne doit pas dépasser certains seuils. Or, on sait par les études antérieures, que ces seuils sont dépassés aux abords du Boulevard Métropolitain.

Le PPU - Rockland entrainerait l’augmentation de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle, l’augmentation de la surchauffe des îlots de chaleur locaux, une perte d’espaces verts et du caractère paisible de la Cité-Jardin, donc une augmentation du stress.

Au mépris de la qualité de vie et de la santé des plus vulnérables (enfants, aînés), va-t-on poursuivre ce désolant projet dans le seul but de profit mercantile pour quelques-uns ? Il me semble que nous méritons mieux que cela. L’environnement bâti modèle et affecte notre vie en société et notre façon d’interagir les uns avec les autres. On peut agir sur lui avant qu’il ne soit trop tard. Au-delà des problématiques techniques, structurelles et architectoniques (débordement d’eaux pluviales, sous-sol, démolitions, excavations, etc.) liées à tout projet, quel qu’il soit, mais en particulier à celui-ci, la question fondamentale est celle qui concerne les valeurs humaines, sociales et démocratiques. Le « vivre ensemble ».

À l’heure des changements climatiques, on ne peut plus assumer que le « chacun pour soi » suffira. De plus, VMR n’a pas besoin de densifier sa population et a surtout besoin de conserver ses espaces verts, une planification éclairée et responsable, un tissu social solidaire qui valorise le bien-être de tous. Il ne suffit pas de dessiner quelques cercles représentant des arbres sur un plan pour nous faire croire qu’il y aura verdissement.

L’opportunité peut se comprendre comme une intelligence du moment quand elle est bien dirigée. Mais l’opportunité des uns peut être l’enfer des autres, quand celle-ci n’est qu’un plan opportuniste. Qui sont et seront les véritables propriétaires de VMR ? Accepterions-nous d’être soumis aux grands conglomerats qui ont « bouleversé notre environnement et façonné notre mode de vie » (Henry Aubin). Le local est garant du global et vice-versa. Le village global n’isole personne, à l’abri dans sa cellule.

Pendant ce temps, que se passe-t-il en ville? Des démolitions accélérées sans justifications, un manque d’écoles, les projets entrepris qui traînent (CSC), des lieux de culte en voie d’être condoisés (St-Peter’s, Beth El), la perte du patrimoine vert et bâti, l’incohérence des décisions budgétaires (dette, emprunts, surplus... ?). Où allons-nous ? On dirait qu’il y a un sérieux problème de gouvernance à l’Hôtel-de-Ville.

Bonne nouvelle

Il faudra se relever de ce coup de couteau dans le dos de la part d’un maire et son conseil, coupés de la population et qui opèrent en vase clos. L’affaire ne concerne pas un seul secteur de VMR mais l’entièreté de la ville et du territoire. Tous doivent se sentir concernés. Ce qui arrive ici arrivera après à Beaumont, au Royalmount, et où encore ? VMR est une Cité-Jardin et ce qui touche un secteur concerne aussi tous les autres secteurs, par extension et solidarité. La Cité-jardin n’est pas à confondre avec une « ville fleurie », elle est, à la base, un projet social et communautaire.

L’implication de la population et la prise de parole, qu’on nous refuse par ailleurs, par toutes sortes de moyens, entraînent une prise de conscience globale des enjeux importants qui sont à l’ordre du jour dans la vie municipale et le maintien d’une démocratie opérante.

Mais est-ce donc le bon moment pendant une pandémie généralisée de lancer un tel projet et de prendre des décisions en toute précipitation ? Un peu de prudence serait de mise. Car d’autres chantiers perturbateurs existent et existeront dans les prochaines années (en particulier, 3 édifices municipaux de l’avenue Roosevelt promis à la démolition : poste de pompiers et sécurité (10-20), urbanisme (40) et Centre des loisirs (60)). Étant donné les impacts d’un millier de condos possibles au projet de PPU – secteur Rockland, d’un changement de zonage important, de changement de tracés des rues, de pertes de services commerciaux, de bouleversement de tout le secteur, ne serait-il pas plus sage de prendre le temps qu’il faut. Ville Mont-Royal, « ville planifiée », Cité-Jardin, mais pour combien de temps encore ? Un chantier pour les 5 ou 7 prochaines années rendrait le secteur totalement impraticable. Il est temps de réfléchir avant d’agir.

La Monnaie d’Échange de cette prise d’otages : tout changement de vision de la part d’un nouveau conseil et de nouveaux élus peut renverser un PPU, l’abolir ou y apporter des modifications majeures. C’est la loi! Et c’est moral! C’est donc à la population monteroise de choisir ses élus en accord avec son idéal, ses aspirations, ses choix de vie, ses valeurs démocratiques, la justice pour tous, la défense de son territoire et de l’environnement.

Françoise Le Gris
Membre d’Alliance Mont-Royal

UN TOUR D'HORIZON SUR CERTAINS FLEURISTES DE MONTRÉAL



un bouquet de fleurs pour le temps des fêtes?

VINCENT CADORETTE

L'Halloween vient tout juste de se terminer qu'on aperçoit déjà le temps des fêtes du bout du nez. Cette période est la plus lucrative pour plusieurs commerces, comme ceux des fleuristes. Or, les mesures sanitaires dues à la COVID-19 ont déjà bouleversé leurs préparatifs pour le temps des fêtes.

Outremont

La boutique du Fleuriste, 1011 avenue Bernard

Le propriétaire de cette boutique se prépare pour le temps des fêtes au jour le jour. Effectivement, son mot d'ordre est de s'adapter à la situation. Étant donné qu'il ne sait pas si les commerces pourraient avoir à fermer à nouveau en décembre, il indique ne pas pouvoir établir un plan fixe pour le temps des fêtes. Cela dit, s'il a droit d'opérer comme en mai dernier, il y aura évidemment des livraisons à domicile dans le respect des mesures sanitaires. Toutefois, il envisage une baisse de revenus étant donné que les rassemblements de Noël seront sans doute annulés, ce qui signifie notamment moins de ventes de centres de table. Aussi, le nerf de la guerre se retrouve dans l'approvisionnement en produits floraux, qui se trouve à être réduit depuis le printemps, augmentant la rareté des produits. Cela dit, il assure que le service sera d'une excellente qualité et il aura quand même de fabuleux produits. Bref, selon la situation, la Boutique du Fleuriste s'adaptera aux demandes de la clientèle.

Fleuriste Gala Outremont, 1329 Av. Van Horne

La propriétaire de 71 ans est dans le domaine depuis 30 ans. En accord avec le propriétaire de la Boutique du Fleuriste, elle a constaté qu'il est dorénavant plus difficile de s'approvisionner auprès de ses fournisseurs habituels, qui ont diminué leur offre tout en augmentant leurs coûts. Ceci ne l'a pas empêchée de passer ses commandes pour le temps des fêtes, mais suscite toutefois de l'incertitude pour son commerce. Ainsi, si en décembre elle se trouve à nouveau dans l'obligation de fermer son magasin, elle devra se

tourner vers un service de livraison, ce qui l'inquiète. Effectivement, en mai dernier, elle trouvait peu de main d'œuvre pour cette tâche. Elle était obligée de le faire elle-même à 71 ans et ne sait pas si elle aura la force de s'y mettre à nouveau. Dans ces circonstances, elle pense peut-être fermer son commerce.

Westmount

Westmount Florist LTD, 360 avenue Victoria

Ce fleuriste, ouvert depuis 50 ans, a déjà préparé ses commandes en avance pour le temps des fêtes. Effectivement, ses fournisseurs lui ont conseillé de s'y prendre d'avance étant donné que certains types de plantes ou fleurs seront probablement en rupture de stock. Il note également une augmentation des commandes à domicile lors de l'Action de Grâce et de Russh Sussanah cet automne comparativement aux années précédentes. Un employé indique à cet effet que les fleurs sont un moyen de communiquer nos sentiments

à nos pairs à distance, ce qui pourrait expliquer la demande accrue de bouquets en ces temps où les rassemblements sont interdits. En ce qui a trait au temps des fêtes, Westmount Florist LTD ont une équipe de livraison rodée, qui suit bien évidemment les consignes sanitaires.

Ville Mont-Royal

MC Kenna Fleuriste by Kevin Camara, 1950 Boulevard Graham

Le propriétaire de cette boutique est convaincu qu'il y aura une belle saison des fêtes. Selon lui, les personnes restent davantage à la maison et voyagent moins, ils vont alors acheter des bouquets de fleurs pour le temps des fêtes. Concernant les préparatifs, le propriétaire et son équipe se sont pris une semaine à l'avance des années précédentes pour obtenir leurs produits. Ils comptent continuer à offrir le service en magasin durant la période des fêtes. Si la clientèle a des craintes par rapport à la COVID-19, il est bien

sûr possible de faire des commandes par téléphone. Malheureusement, il n'offrira pas d'offres spéciales du temps des fêtes cette année, puisque les mois de mars et avril ont été très difficiles. Par contre, ce fleuriste continue de se concentrer sur la qualité de ses produits et la beauté de ses arrangements. Il offre aussi des arrangements hivernaux extérieurs afin d'embellir la façade de votre maison.

Luluthia Floral Design, 2305 Rockland Road, & 1305 Alexis Nihon

Ce fleuriste, ayant deux boutiques se spécialisant dans les événements, mariages et enterrements se porte bien considérant la situation actuelle. Concernant la préparation pour le temps des fêtes, il n'a eu aucune difficulté à trouver ses produits, et il indique que ses magasins continuent d'offrir une variété de bouquets uniques à Montréal. Pendant le temps des fêtes, ses magasins seront ouverts sept jours par semaine. Ce fleuriste propose tant un service au comptoir qu'un service à domicile.

Petite Italie

Folle Avoine, 6975 boul. Saint-Laurent

Ce fleuriste se spécialisant dans les produits d'exception indique lui aussi avoir de la difficulté à trouver de bons produits dans le contexte actuel. Pour le temps des fêtes, il opte pour la stratégie du jour le jour afin de ne pas avoir à jeter de ses produits. Ainsi, il recommande aux clients de commander en avance afin d'obtenir les plus beaux éléments de sa boutique. Il explique, comme plusieurs des autres fleuristes interviewés pour cet article, que la COVID-19 a eu un impact considérable sur ses ventes et son plan d'affaires. Désormais, il se voit dans l'obligation de réduire ses achats de produits pour garder un profit stable.

Une bonne manière de transmettre nos amours à nos proches, est par les bouquets de fleurs, il ne faut pas l'oublier.

ARTTRAM

Gérard Roy

ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

arttram.org

Commandité par -
sponsored by

« Composition », Acrylique sur toile, 20" x 28"

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Acces web de
tc • TRANSCONTINENTAL **CARD** **VIDÉOTRON**

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

514-570-1855

L'équipe **DANIEL LARIVIÈRE**
COURTIER IMMOBILIER, B.A.A.



Le **Grand** IMMOBILIER COURTAGE



SERVICE DE VISITE CIEL MER & JEEP

L'équipe **DANIEL LARIVIÈRE**
COURTIER IMMOBILIER, B.A.A.

- ◆ BORD DE L'EAU
- ◆ COMMERCIAL
- ◆ LUXE

Choisir les meilleurs n'est pas plus cher!

INNOVATION PUBLICITAIRE JOURNAL & VIDEO

Numérisez de votre cellulaire le code QR et visionner instantanément la vidéo de 45 secondes.



NOUVEAU **TOTAL CLÉ EN MAIN**

TERREBONNE, 425 000 \$ - Ce bungalow de 3 c.c. est situé près de la 25 et tous les services. Ce home est doté d'un jardin arrière très bien aménagé incluant une piscine creusée qui agrémentera vos journées d'été. Beaucoup de rénovation a été fait au cour des dernières années.

ACCÈS AU LAC

MONTRÉAL, ÎLE BIZARD 388 000 \$ À VOIR ABSOLUMENT! Profiter d'un magnifique plan d'eau sans y déboursier le gros prix! C'est ce que vous procure ce charmant cottage non inondable de 4 c.c. situé dans un secteur paisible de l'île Bizard et ayant un droit d'accès notarié au lac des Deux-Montagne.

VUE PANORAMIQUE

ÎLE BIZARD, 799 000 \$ VOUS ÊTES ÉPUISÉ DE VIVRE LA PANDÉMIE dans votre condo du centre-ville? Voilà la solution: Cette somptueuse propriété de 4 c.c. vous offre l'espace intérieur comme extérieur! Une vue PANORAMIQUE sur l'eau, l'air pur et vous êtes près de tous les services dont le REM.

DUPLEX

MONTRÉAL STE-GENEVIEVE, 388 000 \$ FAITES VITE! VITE! Rareté sur le marché, duplex très bien situé à l'angle Gouin et St-Charles. Cette propriété a subi plusieurs rénovations. Idéal pour un propriétaire occupant inclus une piscine creusée pour agrémenter vos journées d'été.

DOMAINE RIVERAIN

RÉGION DE MONTEBELLO, 688 000 \$ - Rareté sur le marché! Ce domaine riverain centenaire de 6.58 ac. est l'unique de la région à posséder la terre riveraine. Le bâtiment de 5 000 pi.car. habitable a été conçu par les bâtisseurs du Château Montebello. Voilà votre chance.

10 CONDOS CLÉ EN MAIN

ST-AMABLE, 1.6 Million \$ Super opportunité pour investisseur! 10 unités de condos présentement tous loués avec un bon revenu. Ces condos de bonne dimension et propre sont une rareté sur le marché. Premier arrivé premier servi! Possibilité d'acquérir à l'unité.

BÂTISSE COMMERCIALE

STE-ADELE, 625 000\$ Bâtisse commerciale à bon potentiel! Ancien centre sportif très convoité et très bien situé sur le Boul. Labelle! Cet endroit qui était très apprécié pour sa piscine intérieure de 39 pieds et ses terrains de squash!

CENTRE COMMERCIAL

TERREBONNE, 3 750 000 \$ Centre commercial de style Européen ayant un immense potentiel de croissance! Le zonage permet de rajouter 10 étages. Emplacement ultra stratégique en grande croissance au coeur du nouveau Terrebonne ou la ville effectue un (revamping) du boulevard! Faites votre offre!

CIE & BÂTISSE

RIVE-NORD, 2 500 000 \$ Soyez-en (BUSINESS)! Faites l'acquisition de cette entreprise médicale rentable qui est en opération depuis 20 ans! Cette firme bien connue est à vendre avec une bâtisse commerciale située sur un boulevard très achalandé! Grand potentiel de développement!

NOUVEAU ÎLE À VENDRE

RÉGION DE MONTRÉAL, 2 150 000 \$ - VOILÀ! Un immense potentiel de développement domiciliaire, un VRAI USP! vous obtenez près de 3 500 000 de Pc constructible. La plupart des lots sont riverains et l'électricité est rendue! C'est une opportunité exceptionnelle!

DANIEL LARIVIERE.COM
514.802.911.0



Environmental Impact and Furnace Conversion Bylaw: Myth vs. Fact

Dr. Romana Rogoshewska
Candidate for TMR Council 2021

Mayor V. Plante plans to introduce a bylaw that would include a ban on installation of oil furnaces in new construction. Industrial and commercial buildings will have to phase out by 2025 followed by residential properties by 2030. By 2050, the goal is to ban use of fossil fuels i.e. natural gas for heating.

The bylaw will not affect demerged suburbs but TMR Mayor Roy is toying with the idea. Meanwhile, we're stuck between the rock-and-hard place. Time for the reset-button.

Besides keeping Hydro-Quebec and furnace companies grinning, let's put conspiracy theories aside. Plante has jumped on the eco-friendly bandwagon which makes for good PR photo-opp but leaves many homeowners in the lurch. Seems her bike paths weren't enough to increase voter ratings... Landlords are also limited as to how much they can increase the rent based on major repairs to their buildings, those under 30 units most likely to still be heating with oil. Subsidies of \$550 per unit insufficient for converting.

What next: reduce current 3 1/2 cars per TMR household...construction trucks & demolition-rens on every corner... REM chaos... etc.? How about limiting 1-kid-per-family like China...

Meanwhile, we remain on-hold. My new compact oil-burning "masterpiece" in the basement cost \$7,000 only 4 yrs ago when the former dinosaur croaked during Xmas with no time to shop around in -20. Clean, quiet, economical, achieves 87% (AFUE) efficiency and equipped with one of the "best burners in its category," I was told.

Purring so far, no problems, heating bills reduced.

Facts: Hydro-Quebec's dual energy concept uses electricity as main source of power and fuel (oil, gas) as secondary. However, replacing an oil furnace can cost \$5,000+ Therefore, how about options including "bioheat" a blend of biodiesel and ultra-low sulfur heating oil that can be used without any modifications to tank or furnace, regarded as "the evolution of oil heat." The sharp rise in energy costs isn't reason enough to replace your heating system since no one can predict future energy costs --regardless the type of energy.

Natural Resources Canada's Office of Energy Efficiency EnerGuide: helps manufacturers and dealers promote energy-efficient equipment and provides consumers with information regarding energy-efficient residential equipment. The International Energy Agency (IEA) and National Energy Board (NEB) of Canada offer understanding of heating and cooling services to curb energy demand and a low-carbon economy future. Improvements will depend on the type of building, location, and cost-effectiveness of the applied technologies

When buying an older, oil heated home, it often comes with an antiquated furnace and inefficient heat. Some think switching to gas will do it. While both new gas and new oil furnaces have high efficiencies but, fact is, heating oil burns hotter than natural gas in half the time, and burns less fuel resulting in a longer furnace life. Bonus--oil furnaces last 30+ years while gas furnaces about 12-15.

When to replace: if your gas or oil furnace is more than 20 yrs old, statistically its energy efficiency may only be 60%, the other 40% escape through your chimney. New furnaces offer energy efficiency up to 90%, even higher for certain furnace models. The Canadian Fire Protection Association (CFPA) states that chimneys must be "inspected annually and cleaned and repaired if needed." Your insurance stipulates oil furnace be serviced annually, along with your chimney system.

Traditional cast iron radiators: best but no longer common in new construction, replaced mostly with forced hot water baseboard style radiators;

Steam: single-pipe steam radiator flowing through pipes under its own pressure without need to pump and easier to distribute than hot water particularly through large buildings;

Fan-assisted, heat exchanger radiator: thermostat switches an electric fan which blows air to circulate the room.

Factors to evaluate if your system functions well:

- full costs from conversion, beyond purchase and installation of new equipment;
- type of dwelling: year, construction materials, insulation, thermostat;
- existing oil-fired system less than 15-20 years old;
- consumption is relatively low, conversion will provide minimal savings;
- improve existing system's efficiency by upgrading the burner
- reduce heat loss by adding insulation and sealing air leak

I propose a reasonable approach:

- 1). ban heating oil or gas for new constructions.
- 2). new home sales should stipulate bio or electric heating conversion;

3). oil and gas furnaces older than 20yrs. be replaced.

Conclusion: many ways to lower high heating costs without expense of furnace replacement unless necessary. And remain eco-conscious of environmental impact. Hope Mayors Plante and Roy are taking note and offer property owners a viable option.

Citoyens pris au piège d'un PPU à VMR

Comme une bombe lancée sur la Ville, le Conseil dévoile sa vision de la cité-jardin dans un projet de densification du secteur Rockland, qui pourrait amener jusqu'à 4 000 nouveaux résidents à s'y établir.

Conscients que ce secteur est déjà congestionné, et qu'une telle proposition risque d'être mal accueillie par les résidents, nos élus n'ont pas pris de chance et ont choisi la formule PPU pour imposer ce projet. Bien sûr, ils nous laissent à nous citoyens jusqu'au 19 novembre 2020 pour acheminer nos commentaires à m. Verdy, le greffier de la Ville. Ce qu'il faut faire évidemment. Mais quel impact peuvent avoir ces commentaires sur la décision des membres du Conseil? Aucun! Le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) a ceci d'inquiétant qu'il neutralise toute action citoyenne et les décisions de sept personnes, un maire et six conseillers, sans opposition, peuvent nous coûter très cher, en sous et en perte de jouissance.

On ne peut pas se le cacher, le PPU actuel est conçu pour la prospérité des promoteurs et non pour améliorer la qualité de vie des résidents. Et les possibilités offertes dans un PPU ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin de ces développeurs. Ainsi, la Ville peut, grâce à un programme d'acquisition d'immeubles, acheter des immeubles, sur le site visé par le PPU pour ensuite les aliéner(céder) à des fins prévues dans le PPU, comme par exemple la construction de tours d'habitation. La Ville peut aussi, par le biais d'un programme de réhabilitation de l'environnement, accorder des subventions pour des travaux relatifs à un immeuble qui seraient conformes à ce programme. Ainsi, non seulement la quiétude des lieux serait-elle compromise à jamais dans l'éventualité d'un tel projet, mais une importante contribution financière, à même nos taxes, doit être sérieusement envisagée.

Il est vrai que Cominar, le propriétaire du Centre d'achat perd beaucoup d'argent en ce moment et c'est malheureux; mais est-ce qu'il incombe aux résidents de Mont-Royal de sacrifier la qualité de leur environnement pour palier à cette situation? Oui le secteur Rockland doit être repensé mais l'implication de la communauté est nécessaire et un réel dialogue avec les résidents doit être amorcé dès maintenant. La précipitation du Conseil à donner satisfaction aux promoteurs n'a pas sa place dans ce dossier.

Le mépris de la volonté des résidents

Actuellement, le lobbyiste inscrit au Registre des lobbyistes du Québec et qui négocie avec la Ville la modification du zonage H-732, n'a mis qu'un mois pour convaincre la municipalité du bien-fondé du développement souhaité par Carbocan Inc. Ainsi, la Ville accueille favorablement la demande d'autorisation pour construire un immeuble à condos à l'endroit même où les résidents ont refusé, il y a un an, l'ajout d'un édifice en hauteur.

C'est là que la formule PPU prend tout son sens. Elle permet de museler la population locale au profit d'un promoteur, un geste de mépris du maire et des conseillers qui montrent par là qu'ils n'ont rien à faire de l'opinion de ceux qui paient leur salaire.

Par Ghislaine Pedneault, résidente de Mont-Royal



Aile parlementaire du Parti libéral du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
CNW Code 01 + Hebdos

ITINÉRANCE

L'OPPOSITION OFFICIELLE PRÉSENTE SES PROPOSITIONS POUR ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE

MONTRÉAL, le 30 octobre 2020. — La députée de Bourassa–Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté, Mme Paule Robitaille, ainsi que le député de Mont-Royal–Outremont et porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole, M. Pierre Arcand, suggèrent aujourd'hui de se donner comme objectif de mettre fin à l'itinérance, plutôt que de la gérer, et de faire de l'accès à un logement stable, salubre et sécuritaire le point de départ, et non l'aboutissement, de la réinsertion sociale des personnes itinérantes.

Pour y parvenir, le PLQ propose d'investir les sommes adéquates pour doter les organismes communautaires et les équipes de professionnels en services sociaux des ressources nécessaires pour relever le défi. Les élus libéraux souhaitent également investir dans la prévention et ainsi éviter que des milliers de ménages à risque basculent vers l'itinérance.

On le constate désormais, la COVID-19 a considérablement réduit la capacité des refuges d'urgence tout en enclenchant une dispersion des personnes itinérantes vers des quartiers souvent dépourvus des ressources pour leur venir en aide. Plus encore, les données indiquent une recrudescence de l'itinérance à Montréal ces dernières années, alors même que le phénomène change de visage.

Le contexte actuel offre à la fois une opportunité et une obligation morale de se donner les moyens de tout faire pour aider ces gens. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec estime le moment propice pour rendre publiques ses propositions en la matière pour la métropole.

« Le logement d'abord, c'est la clé pour mettre fin à l'itinérance. La signature récente de l'entente sur le logement avec le gouvernement fédéral nous permettra de construire les logements sociaux nécessaires. Aussi, l'apport des travailleurs sociaux sera essentiel au succès de l'approche ».

M. Pierre Arcand, député de Mont-Royal–Outremont et porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole.

« Mettre fin à l'itinérance sera impossible si l'on n'agit pas en amont pour la prévenir et éviter que les circonstances difficiles de la pandémie ajoutent un énorme contingent au rang de l'itinérance ».

chronique. Nous voulons aussi réitérer la demande de l'opposition pour une aide d'urgence temporaire au profit des ménages qui sont les plus à risque ».

Mme Paule Robitaille, députée de Bourassa–Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté.

-30-

Source :

Frédéric Labelle
Responsable des relations avec les médias
Aile parlementaire du Parti libéral du Québec
438 831-0549

Montréal, le 26 octobre 2020. Les productions Janice Zolf, Les Films du Rapide-Blanc et Les Productions du Rapide-Blanc sont fières d'annoncer la diffusion du film *Au cœur de Cité Mémoire* le 7 novembre sur les ondes de CBC Television, le 8 sur la plateforme GEM de CBC et le 26 sur le Club Illico.

Réalisé par Janice Zolf et Sylvie van Brabant, *Au cœur de Cité Mémoire* nous fait découvrir la plus grande installation de projection permanente au monde à travers la vision de ses créateurs. Michel Lemieux et Victor Pilon, ainsi que le dramaturge Michel-Marc Bouchard, nous entraînent dans leur processus de création et nous raconte le parcours inédit de ce projet. On voit comment une danseuse aquatique tournée dans une piscine se transforme en muse de Leonard Cohen qui s'élève à 150 pieds au-dessus du fleuve Saint-Laurent dans une projection époustouflante sur la tour de l'horloge emblématique. Un véritable cheval et plus d'une centaine de personnes en deuil marchent sur un écran vert lors des funérailles de Joe Beef, ce propriétaire de taverne bien-aimé qui nourrissait les pauvres à Montréal dans les années 1800. Le film montre comment les projections de Cité Mémoire explorent des thèmes importants tels le racisme, la pauvreté, l'identité à travers des histoires humaines universelles, ayant tous encore plus de résonance aujourd'hui en cette période de pandémie. Réalisé au coût de 20 millions de dollars, ce projet est devenu une référence et un modèle pour toutes les grandes villes qui aspirent à faire revivre leur histoire par les nouvelles technologies et l'art interactif. *Au cœur de Cité Mémoire* nous permet de mettre en lumière le génie de ces artistes qui révolutionnent notre vision de l'art, de l'histoire et de la ville.

« *Je pense toujours aux spectateurs en priorité. Comment les amener là où ils n'ont pas accès; lever le rideau, partager la magie et les inspirer en les plongeant dans le processus créatif.* » -Janice Zolf.

Avant de recevoir des prix et accolades internationales pour ses documentaires sur l'art, la musique et la mode; la réalisatrice **Janice Zolf** était journaliste artistique pour CTV News au Canada. Les films précédents de Janice incluent *Michael Bublé : Audacious*, un court métrage présentant l'artiste derrière la super-vedette et *Revealing Marie Saint-Pierre*, sur l'influence qu'a exercée Jean-Paul Riopelle sur une designer de mode canadienne reconnue.

Cofondatrice des Productions du Rapide-Blanc, **Sylvie Van Brabant** en dirige les destinées avec autant de fougue que de rigueur depuis les débuts. Elle a notamment produit plusieurs films primés au Québec ou à l'international, comme *Le Monde selon Amazon*, *Parfaites*, *Le commerce du sexe*, *Anticosti*, *la chasse au pétrole extrême* et *Chercher le courant*. En plus de contribuer à la production de la majorité des films du Rapide-Blanc, Sylvie Van Brabant a signé des films marquants et reconnus pour leur impact social indéniable tel que *Depuis que le monde est Monde* et *Visionnaires planétaires*.

À propos de Cité Mémoire

Cité Mémoire est une création de Michel Lemieux et Victor Pilon en collaboration avec Michel Marc Bouchard, produit par Martin Laviolette de Montréal en Histoires. Librement inspirée de l'histoire de Montréal, Cité Mémoire convie le public à la rencontre d'une multitude de personnages témoins de l'évolution de la ville à travers le temps. Plus de vingt-cinq tableaux se déploient en images, en paroles et en musique, animés d'un souffle tantôt ludique, tantôt poétique. Dans le Vieux-Montréal, le Vieux-Port de Montréal et au Centre-ville, l'œuvre émerge à même les murs qui nous entourent, le sol que nous foulons, les arbres qui bercent notre présent. Pour une expérience complète de Cité Mémoire, une application gratuite est téléchargeable pour accéder à Montréal en Histoires et ses contenus. La bande-son et les contextes historiques sont disponibles en 4 langues.

Bande annonce : <https://vimeo.com/472063927>

-30-

Matériel de presse : <http://u.pc.cd/v5Ectalk> Mot de passe : INTL2020

Information et entrevues : IXION Communications, 514 495-8176, info@ixioncommunications.com